

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 68 (1942)
Heft: 14

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN TECHNIQUE

DE LA SUISSE ROMANDE

ABONNEMENTS :

Suisse : 1 an, 13.50 francs

Etranger : 16 francs

Pour sociétaires :

Suisse : 1 an, 11 francs

Etranger : 13.50 francs

Prix du numéro :

75 centimes.

Pour les abonnements

s'adresser à la librairie

F. Rouge & C^{ie}, à Lausanne.

Paraissant tous les 15 jours

Organe de la Société suisse des ingénieurs et des architectes, des Sociétés vaudoise et genevoise des ingénieurs et des architectes, de l'Association des anciens élèves de l'Ecole d'ingénieurs de l'Université de Lausanne et des Groupes romands des anciens élèves de l'Ecole polytechnique fédérale.

COMITÉ DE PATRONAGE. — Président : R. NEESER, ingénieur, à Genève ; Vice-président : M. IMER, à Genève ; secrétaire : J. CALAME, ingénieur, à Genève. Membres : *Fribourg* : MM. L. HERTLING, architecte ; A. ROSSIER †, ingénieur ; *Vaud* : MM. F. CHENAUX, ingénieur ; E. ELSKES, ingénieur ; EPITAUX, architecte ; E. JOST, architecte ; A. PARIS, ingénieur ; CH. THÉVENAZ, architecte ; *Genève* : MM. L. ARCHINARD, ingénieur ; E. ODIER, architecte ; *Neuchâtel* : MM. J. BÉGUIN, architecte ; R. GUYE, ingénieur ; A. MÉAN, ingénieur ; *Valais* : M. J. DUBUIS, ingénieur ; A. DE KALBERMATTEN, architecte.

RÉDACTION : D. BONNARD, ingénieur, Case postale Chauderon 475, LAUSANNE.

Publicité :

TARIF DES ANNONCES

Le millimètre
(larg. 47 mm.) 20 cts.
Tarif spécial pour fractions
de pages.

Rabais pour annonces
répétées.



ANNONCES-SUISSES S.A.

5, Rue Centrale,
LAUSANNE
& Succursales.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ ANONYME DU BULLETIN TECHNIQUE

A. STUCKY, ingénieur, président ; M. BRIDEL, G. EPITAUX, architecte ; M. IMER.

SOMMAIRE : *La formation et la tâche de nos élites techniques*, par M. A. ROHN, président du Conseil de l'Ecole polytechnique fédérale.

— *Les examens de fin d'apprentissage des dessinateurs en bâtiment*, par MARC PICCARD. — *Association amicale des anciens élèves de l'Ecole d'ingénieurs de Lausanne*. — *Section fribourgeoise de la Société suisse des ingénieurs et des architectes*. — *NÉCROLOGIE : Charles Weibel, architecte*. — *BIBLIOGRAPHIE*. — *CARNET DES CONCOURS*. — *COMMUNIQUÉS*. — *SERVICE DE PLACEMENT*.

La formation et la tâche de nos élites techniques

par M. A. ROHN,
président du Conseil de l'Ecole polytechnique fédérale.

Conférence faite à Lausanne, le 25 avril 1942,
sous les auspices de l'*Association des ingénieurs agronomes de la Suisse romande*.

Monsieur le Conseiller fédéral,
Monsieur le Président,
Messieurs,

Permettez-moi, au début de cette causerie, de vous faire part de la joie que me procure chaque séjour sur les rives du Léman, chaque séjour, si court soit-il, sur cette terre romande qui est mon pays natal, qui prit soin de ma première formation intellectuelle et que j'ai quittée depuis plus de quarante-six ans !

Notre pays ne possédant qu'une seule haute Ecole d'agriculture, celle rattachée à l'Ecole polytechnique fédérale, j'ai le grand plaisir aussi de saluer ses anciens élèves ici présents, sans oublier pour cela les amis de nos ingénieurs agronomes qui assistent à cette réunion.

Depuis que la présidence du Conseil de l'Ecole polytechnique fédérale m'a été confiée — il y a seize ans et ceci sur la proposition de M. Ernest Chuard, ancien président de la Confédération, que j'ai la joie et l'honneur de saluer ici — les questions agricoles m'ont particulièrement intéressé. Il m'incombait en effet le devoir de perfectionner mes connaissances dans un domaine étranger à mes préoccupations professionnelles d'antan. D'emblée j'ai voué à ce domaine non seulement un intérêt égal à celui consacré à l'architecture, au génie civil, à la mécanique ou à la chimie, mais encore toute

la sympathie ressentie pour la profession — ou plutôt la vocation — qui lie le mieux ses adeptes au sol de la patrie et à l'âme de notre peuple.

La section d'agriculture de l'Ecole polytechnique fédérale a du reste donné à notre pays plus de conseillers d'Etat, de conseillers nationaux et autres personnalités politiques que l'ensemble des autres sections de cette Ecole ; c'est dire que son influence sur nos affaires publiques est particulièrement importante. Le peuple zurichois sera appelé prochainement à nommer un conseiller d'Etat et un député au Conseil des Etats. Quatre candidats entrent en ligne de compte, dont trois sont des ingénieurs agronomes de l'Ecole polytechnique fédérale.

Mais, malgré l'intérêt porté aux problèmes agricoles — intérêt qui me conduit souvent, à Zurich, aux réunions de la « Gesellschaft schweizerischer Landwirte » — jamais encore mes compétences n'ont paru suffire à motiver une invitation à prendre la parole devant une assemblée d'ingénieurs agronomes ! Merci au Comité de votre association, merci en particulier à son distingué président, M. le conseiller national Rochaix — également un Ancien de l'E. P. F. — de m'avoir donné cette occasion, quoiqu'il me semble — en principe — que l'heure ne soit guère celle du discours, mais bien plutôt du recueillement et des actes désintéressés.

Ma causerie sortira sans doute quelque peu du cadre habituel de vos préoccupations, puisque, si c'est un ami de nos agriculteurs qui vous parle, c'est cependant avant tout une ancien ingénieur constructeur, un ancien professeur de sciences d'ingénieur, devenu enfin administrateur d'une haute Ecole technique, qui se présente à vous. Mon exposé n'offrira du reste guère d'idées vraiment nouvelles. Il y a avantage aujourd'hui à se laisser aller aux manifestations du « bon sens » plutôt qu'à des conceptions trop complexes ou raffinées.